



Charges locatives récupérable

Par **nanou**, le **17/02/2009** à **20:06**

Pendant 1ans nous avons eu un consierge qui s'occuper un peu de tout dans l'immeuble. Au jour d'aujourd'hui plus personne ne s'occupe des entretiens et nous payons tjs des charges.

Peut-on aujourd'hui récupérer les charges locatives. Merci d'avance